

Une autre idée de la solidarité en faveur des personnes âgées.

Jadis, le 30 juin 1956, un Ministre, Ramadier, avait eu une idée «formidable» pour venir en aide aux vieux (à l'époque, il n'y avait pas de personnes âgées, mais seulement des vieux... L'idée était de taxer tous ceux qui possédaient une automobile. La vignette-auto était inventée. Et les vieux furent très contents : ils eurent droit à un panier garni à Noël et à des médailles tout au long de l'année avec parfois même, une photo dans le journal local. Mais il faut dire que, très rapidement, les recettes de la vignette-auto furent utilisées à tout autre chose. De toute façon, au fur et à mesure des années, il n'y eut plus de «vieux», mais seulement des «personnes âgées». La vignette était donc devenue sans objet. Naguère, un Premier ministre, Jospin, supprima la vignette pour la plupart des véhicules.

Aujourd'hui, un Premier Ministre, Raffarin, vient d'avoir une idée, qualifiée de formidable par le Medef : il faudrait faire travailler un jour de plus tous ces privilégiés qui croulent sous les congés payés, voire les 35 heures et le droit à la retraite à 65 ans !

Les cotisations sociales découlant de cette journée seraient versées, on ne sait pas trop où, quand, comment, pour tous les salariés mensualisés, avec quel contrôle et quelles garanties de leur affectation.

L'Union syndicale-G10 Solidaires a une autre idée, réellement formidable, pour aider les personnes âgées : taxer, même légèrement, toute l'industrie pharmaceutique qui fait de très gros bénéfices en leur vendant des médicaments qui coûtent très cher à la Sécurité sociale, et d'autant plus cher que leurs profits sont élevés !

On pourrait aussi ne pas baisser leur retraite, et même l'augmenter ; on pourrait encore majorer l'impôt de solidarité sur la fortune pour financer des services publics de proximité pour répondre aux besoins des personnes âgées.

Et l'Union syndicale-G10 Solidaires a aussi d'autres idées «formidables» : saisir le capital des sociétés bénéficiaires qui se délocalisent et le redistribuer aux personnes licenciées ; taxer les profits spéculatifs pour augmenter les allocations des chômeurs et les minima sociaux et engager une réelle politique de formation qualifiante....

Plus généralement, l'Union syndicale-G10 Solidaires propose et agit pour favoriser la mise en place d'outils de solidarité au plan local, national et international, pour réduire les inégalités sociales, territoriales et générationnelles. Bien entendu, cette solidarité doit reposer sur l'ensemble des richesses et ne pas faire appel seulement aux salariés et à leurs cotisations sociales : sinon, cela s'appelle une arnaque !